

Territoire de Belfort

Un motard intercepté à 127 km/h dans la montée du Ballon



Le motocycliste a été contrôlé à 127 km/h.

Un motocycliste a été contrôlé à 127 km/h ce jeudi en fin d'après-midi sur une portion de route du Ballon d'Alsace qui est limitée à 70 km/h. À l'origine les gendarmes du peloton motorisé de Belfort effectuaient un contrôle durant l'Ascension. Cette opération de sécurité routière a été organisée pour prévenir les accidents, les militaires étant persuadés que le temps clément galvaniserait les amateurs de vitesse. Ils ne se trompaient pas.

Ils ont entendu une moto en phase d'accélération et l'ont contrôlé au niveau de la Bérézina sur le sommet du massif vosgien. Le conducteur, un Nancéien de 24 ans, a été intercepté par les motocyclistes de la gen-

darmerie. Ils ont retenu une vitesse de 120 km/h qui est à 50 km/h au-dessus de la limite autorisée. Elle constitue un délit de grande vitesse.

Le motard a écopé d'une rétention administrative de son permis de conduire durant 7 jours, dans l'attente d'une décision de justice. Sa moto a été récupérée par la société de dépannage Jossieron et a été placée en fourrière. Le motocycliste encourt une contravention de cinquième classe et une suspension de son permis. Durant l'après-midi, les gendarmes ont encore verbalisé des usagers qui roulaient entre 20 et 30 km/h au-dessus de la vitesse autorisée.

● **Pascal Chevillot**